

EN JUILLET

FÊTE NATIONALE

Jeudi 13 juillet 2023



18H00

Parc de la Vesle

Concours de pétanque à 2
Inscriptions sur place

18H00

Place de la mairie

Kermesse pour
les enfants,
Jeux traditionnels
pour les adultes

19H30

Place de la mairie

Repas tiré du sac
Barbecues à disposition.

Bal populaire
avec le groupe
La Dent Rose

23H15

Place > Parc

Retraite aux flambeaux
et
Feu d'artifice

BATEAU NIGHT & DAY

Du 12 au 23 juillet 2023



Stationné derrière l'écluse, face au Jardin Sauvage,
le "Bateau NIGHT & DAY" propose de vous rencontrer
pour partager une ambiance bateau
autour de thèmes culturels divers.

Entrée gratuite

Infos sillery.fr et nadboat.com

Soirée conviviale Bar & Terrasse
de 18h à 23h
12, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21 et 23 juillet

Visite du bateau en famille
En matinée
15 et 22 juillet

Après-midi conviviale Bar & Terrasse
de 14h à 18h
15, 16, 22 et 23 juillet

Soirée cinéma ou concert
En soirée
15, 17, 19 et 22 juillet

France
services

CONSOMMATION :
RÉSILIER VOTRE
CONTRAT EN 3 CLICS

Depuis le 1er juin 2023, les contrats de consommation et d'assurance pouvant être conclus par voie électronique doivent pouvoir être résiliés par le consommateur en 3 clics. Cette disposition s'applique aussi bien aux contrats à venir qu'aux contrats en cours. La résiliation en 3 clics permet aux consommateurs de s'orienter vers des contrats plus avantageux pour leur pouvoir d'achat. Elle s'applique à l'ensemble des contrats de consommation (fournisseurs d'électricité ou de gaz, opérateurs téléphoniques ou d'internet, compagnies de transport, salle de sport, sites de rencontres, éditeurs de journaux et médias en ligne).

1er clic sur « résilier votre contrat » : indiquer les informations du contrat

2ème clic : accès à une page récapitulative de la résiliation

3ème clic : le consommateur notifie la résiliation du contrat

VISITE DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE SILLERY

Samedi 17 juin 11h Ecole maternelle

Chers parents des futures petites sections et futurs élèves de la maternelle de Sillery,

Nous vous attendons le samedi 17.06.23 de 11h à 12h afin de faire connaissance et de vous faire visiter notre école. Merci de bien vouloir confirmer votre présence par téléphone ou par mail (voir coordonnées ci-dessous).

Dans l'attente de vous rencontrer,

Bien cordialement,

La directrice, Mme Florence BALLINGER

7 Rue de la Vesle 51500 SILLERY

03.26.49.15.05

ce.0511498b@ac-reims.fr

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

8h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30

FRANCE SERVICES

2 rue du pressoir
51500 SILLERY
Tél : 03.26.07.29.17
franceservices@sillery.fr

lundi 10h/12h - 14h/19h
mardi 10h/12h - 13h/19h
mercredi 9h/12h - 14h/17h
jeudi 10h/12h - 15h/17h
vendredi 10h/13h - 15h/17h

PHARMACIES DE GARDE

Par téléphone 3237 ou www.3237.fr

A.D.M.R

1 place de l'Europe - 51500 SILLERY
Tél : 03.26.61.74.31
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30
et le jeudi de 9h à 12h

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous
au 03.26.97.00.94.
RDV à la mairie de Sillery

MARCHÉ

Tous les vendredis de 9h à 12h.
sur la place de la mairie.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Permanence infirmière :
Résidence du port 6F rue du Canada
de 9h à 9h30 en semaine.
Soins : prendre RDV au 06.77.02.04.64

MESSES

Retrouvez toutes les dates sur
www.catholique-reims.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS
OFFICIEL DE LA
MAIRIE DE SILLERY



SVI
SILLERY VOUS INFORME

15 JUIN
2023

suivant : 29 juin



GALA DE DANSE

Spectacles à 17h30 et 20h30
Salle des fêtes de Sillery



FÊTE DE LA MUSIQUE

Chorale, chants marins et rock sont au programme
Place de la mairie à partir de 18h RESTAURATION SUR PLACE



LES SACRES DU FOLKLORE

Avec le groupe uruguayen COMPANIA CONTRADANZA
Place de la mairie à 20h



KERMESSE DES ÉCOLES

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves
Au parc de la Vesle



CAMPO FESTIVAL

Le rendez-vous annuel du début d'été au
Jardin Sauvage de Sillery



L'ADMR RECRUTE !

Véhicule exigé
Débutant accepté
Formation interne
À pourvoir dès que possible
Qualités requises :
Bienveillance, discrétion, assiduité...

CONTACT :
admr.si@fedes51.admr.org
03.26.61.74.31

ATELIERS

De mars à juin 2023

CAMPO

FESTIVAL

Vendredi 30 juin et Samedi 1er juillet 2023

CONCERTS, SPECTACLES, DIVERTISSEMENTS

VENDREDI
Ouverture à 19h

SAMEDI
Ouverture à 15h

PIQUE-NIQUE PARTY

Vendredi et samedi à partir de 19h.

Venez profiter d'un pique-nique en famille ou entre amis,
dans un petit coin de verdure. Repas tiré du sac. BBQ à disposition.

Programme complet sur campofestival.fr

Entrée
gratuite

Jardin
Sauvage

MAIRIE DE SILLERY
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 08h30 à 12h et de 16h à 17h30
Samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

03.26.49.10.04
mairie@sillery.fr
www.sillery.fr

FERMÉ
LE JEUDI

Scannez
les QR codes
grâce à
l'application
sillery



MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION À SILLERY



Les travaux de voirie en cours dans notre village s'inscrivent dans un programme plus général de sécurisation de l'espace public et une démarche de consolidation du village apaisé, plus convivial et confortable.

Comment cela va-t-il se caractériser à Sillery, sur le RD8 (dite « rue principale ») ?

MISE EN COHÉRENCE DE LA ZONE 30

Les travaux d'aménagement se feront progressivement, de manière pluri-annuelle.

La réglementation dit que l'ensemble de la zone 30 doit être aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

La cohérence signifie que la vitesse de 30 km/h doit être crédible pour être mieux respectée.

Aujourd'hui, à plusieurs endroits, la voie encourage la pratique de vitesse supérieure à 30 km/h (voie large, rectiligne, avec une perspective profonde...).

Il est donc nécessaire de créer des outils d'aménagement modérateurs de vitesse.

A Sillery, nous privilégierons des rétrécissements de chaussée avec ou sans places de parking. Des premiers aménagements vont être créés dans la zone d'emprise des travaux actuels (voir schéma ①, numérotation)



PASSAGE EN RÉGIME DE PRIORITÉ À DROITE

PHASE DE TEST DE JUILLET À OCTOBRE 2023

La priorité à droite est l'une des règles de base (avec la circulation à droite) du Code de la Route.

Dans un souci de favoriser les déplacements motorisés, sur certains axes, ce principe de base s'est petit à petit effacé au profit d'une réglementation donnant le sentiment de priorité, en l'absence de piétons, à l'une des voies sur l'autre par la mise en place de panneaux « Stop » ou « Cédez-le-passage » ou de feux tricolores.

Ces signalisations, en favorisant l'écoulement des véhicules de la voie rendue prioritaire, peuvent en contrepartie avoir tendance à :

- Favoriser d'une part des vitesses excessives aux points stratégiques pour la sécurité routière en ville que sont les intersections,
- Générer un relâchement de l'attention du conducteur (se percevant comme prioritaire) vis-à-vis des voies ou événements latéraux,
- Nuire aux possibilités de traverser des piétons.

Il semble aussi, que dans un carrefour à priorité à droite, l'automobiliste arrivant à droite ait, lui aussi en général, un comportement prudent faisant aussi plus attention aux autres usagers dont les plus vulnérables (cyclistes, piétons...).



Lorsque vous circulerez sur le RD8, les carrefours suivants seront donc désormais régime de priorité à droite :

Dans le sens Taissy/Sillery
- Carrefour « Rue de la source »
- Carrefour « Rue des Galipes »

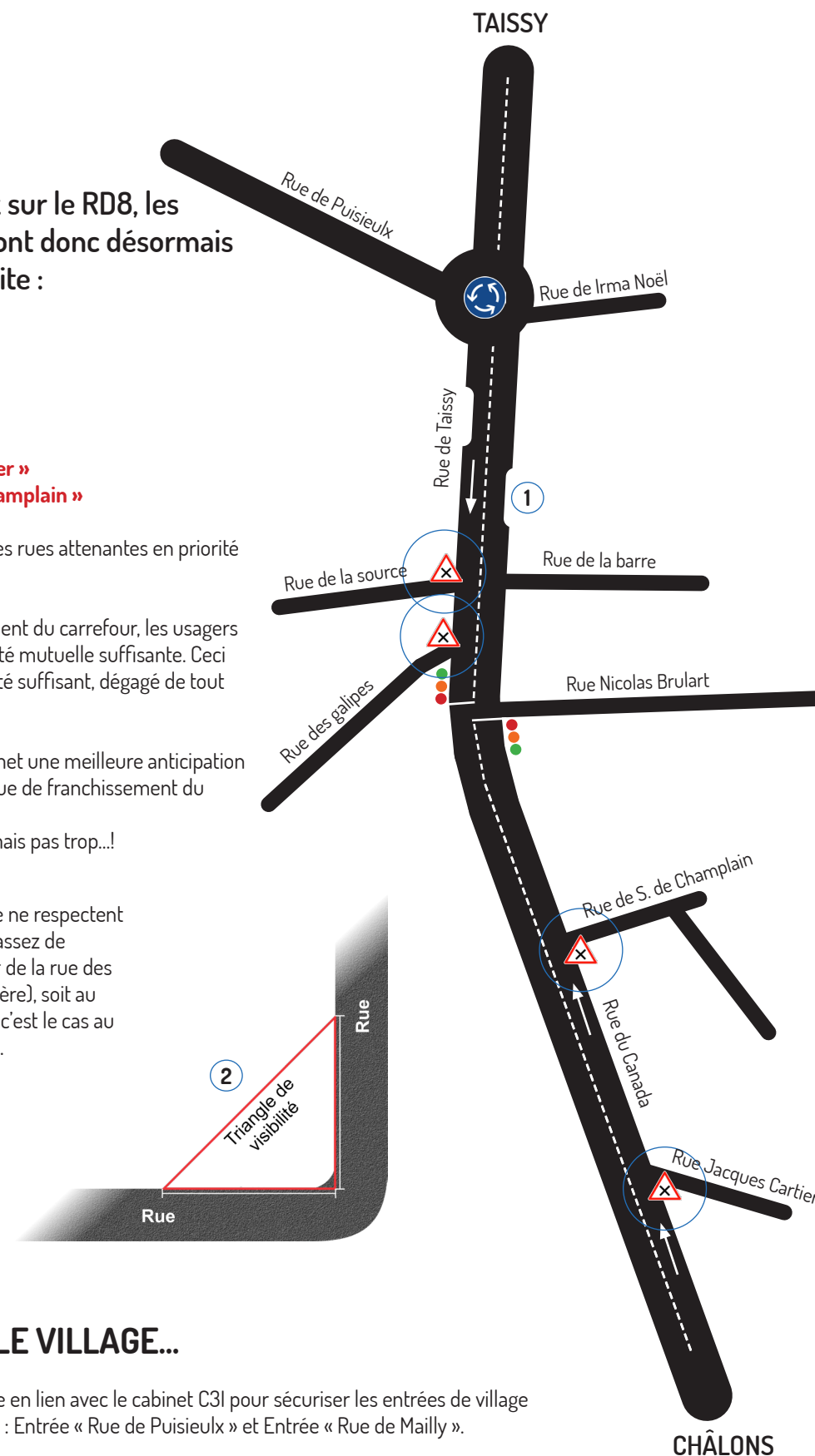
Dans le sens Taissy/Sillery
- Carrefour « Rue Jacques Cartier »
- Carrefour « Rue Samuel de Champlain »

Et pourquoi ne pas passer toutes les rues attenantes en priorité à droite ?

Afin d'assurer un bon fonctionnement du carrefour, les usagers de la voirie ont besoin d'une visibilité mutuelle suffisante. Ceci se traduit par un triangle de visibilité suffisant, dégagé de tout masque (schéma ②).

Toutefois, une bonne visibilité permet une meilleure anticipation de la détection, mais induit un risque de franchissement du carrefour à vitesse plus élevée. Il faut donc une bonne visibilité... mais pas trop...!

Certains carrefours de notre village ne respectent pas ces conditions, il n'y a soit pas assez de visibilité (par exemple au carrefour de la rue des marronniers avec le mur du cimetière), soit au contraire trop de visibilité (comme c'est le cas au carrefour de la rue Nicolas Brulart).



ET AILLEURS DANS LE VILLAGE...

Une étude est actuellement menée en lien avec le cabinet C3I pour sécuriser les entrées de village à travers de futurs aménagements : Entrée « Rue de Puisieux » et Entrée « Rue de Mailly ».